Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Direction générale de l'énergie et du climat

Direction de l'énergie
Sous direction de la sécurité d'approvisionnement et des nouveaux produits énergétiques

Bureau exploration production des hydrocarbures

MODELE DE DEMANDE

DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES

D'HYDROCARBURES

Lettre type de demande de permis (avec commentaires)
Modèles de formules d'engagement
Recommandations pour l'élaboration de la notice d'impact

Présent pour l'avenir

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Infrastructures, transports et mer
Prévention des risques

Recommandations pour la lettre type de demande de permis :

- **La demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux doit être envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception.**
  Elle doit être signée de l'ensemble des sociétés pétitionnaires en cas de demande conjointes et solidaires.
  Il est recommandé aux sociétés pétitionnaires de désigner un mandataire commun qui sera le correspondant de l'administration pour l'instruction du dossier.

- **Joindre à l'envoi la demande de permis sous forme numérique.**

- **Pour les demandes en mer les coordonnées géographiques doivent être rédigées en degrés sexagésimaux le méridien d'origine étant celui de Greenwich.**

- **SOCIETE .....**
  ADRESSE .....

- **SOCIETE .....**
  ADRESSE .....

Monsieur .....

Directeur de l'exploration[1] de la Société.....

à

Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer,
DGEC - DE - Bureau 2A
Arche de la Défense – Paroi Nord
92055 LA DEFENSE cedex

Monsieur le Ministre d'Etat,

Je soussigné, ..., domicilié ....., agissant en ma qualité de Directeur de l'Exploration de la Société ....., Société au capital de ... . , dont le siège social est à .....,[2]

Ai l'honneur de solliciter, au nom et pour le compte de ladite Société, l'octroi d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux portant sur partie des départements ..... et .....

1) Les substances faisant l'objet de la demande sont tous les hydrocarbures liquides ou gazeux.

2) Le permis de recherches en cause est sollicité pour une durée de ..... années, et pourrait prendre le nom de "Permis de .....".

3) Ce permis serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les axes de méridiens et de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques[3] :

En grades le méridien origine étant celui de Paris

A -	..,.. gr	..,.. gr
B -	..,.. gr	..,.. gr
C -	..,.. gr	..,.. gr
D -	..,.. gr	..,.. gr

En degrés sexagésimaux le méridien origine étant celui de Greenwich

A -	..°..' .. "	..°..' .. "
B -	..°..' .. "	..°..' .. "
C -	..°..' .. "	..°..' .. "
D -	..°..' .. "	..°..' .. "

[1] Ou personne ayant pouvoir de signature.
[2] Formule à reprendre pour chaque société en cas de demande conjointe et solidaire.
[3] Préciser l'orientation de la longitude par rapport au méridien de référence (Est ou Ouest) et de la latitude par rapport à l'Equateur (Nord ou Sud).

Le périmètre ainsi défini englobe une superficie totale d'environ ..... km², portant sur partie du territoire des départements ..... et ..... .

4) Liste des titres miniers portant sur les hydrocarbures dont la Société ..... est titulaire ou pour lesquels elle a introduit des demandes [cette liste peut être fournie en annexe].

A l'appui de ma requête, je vous prie de trouver ci-joints les documents suivants, conformément à **l'Arrêté du 28 juillet 1995**.

1) Renseignements et pièces nécessaires à l'identification du demandeur.

Ces documents doivent comprendre notamment :

- Un exemplaire certifié conforme[4] des Statuts de la Société ....., (préciser s'il y a lieu qu'elle est inscrite au Registre du Commerce de ..... sous le N° .....) et la justification des pouvoirs de la personne qui a signé la demande.

-la liste des actionnaires ou des associés connus de celui-ci qui détiennent plus de 3 pour 100 du capital social en indiquant le nombre des titres détenus, la qualité et la nationalité de chacun des actionnaires ou des associés.

2) Documents de nature à justifier des capacités techniques et financières de la société demanderesse et le cas échéant les cautions et garanties dont elle bénéficie lorsqu'elle est filiale d'une autre société ou si elle appartient à un groupe.

3) Engagement conforme à l'article 43 (5°) du décret 2006-648 du 2 juin 2006 (voir modèle ci-joint)

4) Cinq exemplaires de la carte à l'échelle[5] du ..... sur lesquels sont précisés le périmètre de la demande et les points géographiques servant à le définir [ces cinq exemplaires doivent être signés par le(s) pétitionnaire(s)],

5) Un mémoire justifiant les limites de ce périmètre, compte tenu notamment de la constitution géologique de la région

6) Le programme des travaux envisagé, l'effort financier minimum que le pétitionnaire s'engage à consacrer à l'exécution de ces travaux, et un engagement conforme à l'Article 5 e) de l'Arrêté du 28 juillet 1995 (cf. modèle ci-joint)

7) Une notice d'impact (cf. guide ci-joint)

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 28 juillet 1995, j'envoie des copies de la demande à Messieurs les Préfets des départements de ..... et ....., ainsi qu'à Monsieur le Directeur Régional de l'Equipement, de l'Aménagement et du Logement[6] de ..... .

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, ...

Signature(s)

Pour la société X
Pour la société Y
Pour la société Z

[4] N'a pas à être fournie à nouveau si la société a présenté ce document à l'appui d'une demande datant de moins de cinq ans.
[5] 1/100 000 si la superficie du permis demandé est inférieure à 500 km².
1/200 000 si la superficie du permis demandé est supérieure à 500 km².
[6] Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement pour les Antilles et la Guyane et Directeur Régional Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie pour l'Ile de France.

Modèles

Engagement souscrit en application de l'Article 5 de l'arrêté du 28 juillet 1995.

Je soussigné, ... , Président Directeur Général de ....., agissant au nom et pour le compte desdites sociétés, ... prends l'engagement,

- de présenter au directeur régional de l'écologie, de l'aménagement et du logement[7] dans le mois qui suivra l'octroi du permis, le programme de travaux du reste de l'année en cours, avant le 31 décembre de chaque année, le programme de travaux de l'année suivante et au début de chaque année, le compte rendu des travaux effectués au cours de l'année écoulée.

- à n'extraire du sol ou du sous-sol que les liquides et gaz nécessaires à l'étude du gisement sans compromettre l'application ultérieure des méthodes d'exploitation propres à porter au maximum compatible avec les conditions économiques le rendement final en hydrocarbures de l'ensemble du gisement.

Fait à …….. , le ……

Le Président Directeur Général
(ou personne ayant qualité pour engager la société)

Engagement souscrit en application de l'article 43 (5°) du décret 2006-648 du 2 juin 2006

Je soussigné, ..., Président Directeur Général de ....., agissant au nom et pour le compte desdites sociétés, ... prends l'engagement d'informer le ministre chargé des mines de toute modification substantielle de nature à modifier les capacités techniques et financières sur le fondement desquelles le titre a été accordé.

Fait à …….. , le ……

Le Président Directeur Général
(ou personne ayant qualité pour engager la société)

[7] Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement pour les Antilles et la Guyane et Directeur Régional Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie pour l'Ile de France.
Le décret 2006-648 ci-dessus mentionné peut-être consulté sur Legifrance http://www.legifrance.gouv.fr

Guide pour l'élaboration de la notice d'impact

La notice d'impact précise les conditions dans lesquelles sera entrepris le programme de travaux de recherche, de façon à satisfaire aux préoccupations d'environnement :

Elle a un triple objectif :
- Décrire le secteur considéré et les protections règlementaires dont il bénéficie.
- Faire l'analyse des conséquences éventuelles sur l'environnement des différents travaux projetés pour l'exploration du périmètre sollicité.
- Etablir les mesures qui seront prises afin d'éviter, de supprimer ou de réduire, dans la mesure du possible, les inconvénients ou nuisances susceptibles d'être engendrés par ces travaux.

Elle doit définir le **cadre géographique** en précisant : la situation, le milieu physique et les paysages, la population et l'urbanisation.

Elle doit décrire la **vie économique** : agriculture, pêche, industrie, transports, installations présentant un périmètre de protection, installations militaires, tourisme.

Elle doit préciser **l'état de la pollution.**

Elle doit présenter une **évaluation des différentes sources de nuisances**

On peut rappeler que les premiers « travaux » menés par les sociétés consistent à réaliser des études portant sur la géologie du périmètre sollicité et l'examen de ses possibilités pétrolières. L'interprétation des données existantes (données géologiques issues de sondages déjà réalisés ou données de géophysiques issues de précédentes campagnes d'acquisition). Effectués au sein des entreprises, en laboratoire ou en bureaux d'études, ces « travaux » n'affectent nullement l'environnement.

1. **Les travaux de géophysique :**
   Ces travaux consistent en l'utilisation de techniques depuis longtemps éprouvées, appelées sismique réflexion ou parfois sismique réfraction. Ces techniques ont fait l'objet de très nombreuses applications depuis des années. La méthode consiste à créer dans le sous-sol des ondes qui se réfléchissent sur les diverses couches géologiques.

   En fonction de l'environnement géographique et des objectifs visés par la société, la société décrira dans la notice d'impact les méthodes de géophysique qu'elle est susceptible de mettre en œuvre dans le cadre de l'exploration du permis de recherches, l'impact prévisible sur l'environnement pour chacune des méthodes employées et les mesures envisagées pour réduire ou supprimer éventuellement l'impact sur l'environnement.

   Préalablement à son exécution, toute campagne de géophysique qui sera réalisée dans le cadre du périmètre sollicité fera obligatoirement l'objet de la déclaration d'ouverture de travaux miniers prescrite par la réglementation[8]. Une notice d'impact propre à cette campagne sera alors adressée au Préfet et au DREAL avec les autres pièces du dossier prévu par le texte; ces autorités auront alors en main tous les éléments d'appréciation utiles sur les travaux projetés.

2. **Les travaux par sondages :**
   Les travaux envisagés ont des effets sur l'environnement qui sont, par leur nature, momentanés et qui peuvent se décomposer en deux stades : des travaux de génie civil[9], d'une durée de

[8] Décret 2006-649 du 2 juin 2006 pour les travaux à terre et dans la limite des 12 milles, décret 71-360 pour les travaux en mer.
[9] Pour les travaux à terre.

l'ordre d'un mois précèdent les travaux de forage proprement dits et des travaux de forage qui sont d'une durée limitée (de 3 à 5 semaines selon la profondeur et/ou la déviation, jusqu'à plusieurs mois pour certains forages en mer).

Il convient de décrire dans la notice et de manière générale, l'impact de ces travaux sur le site, les odeurs, les bruits, le traitement des déblais et des fluides de forage, puis de rappeler les précautions prises pour réduire ou supprimer les nuisances liées au forage ainsi que les dispositions prises à la fin du forage.

Préalablement à son exécution, tout sondage qui sera réalisé dans le cadre du périmètre fera obligatoirement l'objet de la déclaration d'ouverture de travaux miniers prescrite par la réglementation (idem ci-dessus). Une notice d'impact appropriée fournira alors tous les éléments d'appréciation utiles sur l'ouvrage projeté.

Pour l'implantation des futurs sondages, il sera tenu compte des remarques qui pourraient être formulées à l'occasion de la consultation faite lors de l'instruction du permis.